



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

### **SÉANCE ORDINAIRE** **LE MARDI 9 JANVIER 2018**

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, tenue le neuvième jour du mois de janvier 2018 à 20 h à laquelle étaient présents :

Le maire suppléant: Madame Carol Rivard.

Les conseillers : Madame France Desroches, messieurs Pierre Bisailon et Marc Chalifoux.

Absences motivées : Monsieur Claude Leroux, maire, et messieurs Léo Quenneville et Denis Thomas, conseillers.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire suppléant madame Carol Rivard.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir, l'inspecteur municipal, monsieur Jacques-M. Daigle et le directeur du service de sécurité incendie, monsieur Gilles Bastien, étaient présents.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

### **Résolution # 2018-01-01** **OUVERTURE DE LA SESSION**

Proposée par la conseillère madame France Desroches, appuyée du conseiller monsieur Marc Chalifoux;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**DE** procéder à l'ouverture de la séance ordinaire du 9 janvier 2018 à 20 h.

### **DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Selon l'article 360.2 de la *Loi sur les Élections et les référendums dans les municipalités*, un relevé identifiant que tous les élus ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires sera transmis au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire, par la directrice générale.

### **Résolution # 2018-01-02** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposée par le conseiller monsieur Marc Chalifoux, appuyée du conseiller monsieur Pierre Bisailon;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**D'**adopter l'ordre du jour tel que soumis en laissant le point varia ouvert.

### **Résolution # 2018-01-03** **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Bisailon, appuyée du conseiller monsieur Marc Chalifoux;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 5 décembre 2017 et des assemblées extraordinaires du 19 décembre 2017 soient adoptés étant en tout point jugés conformes.

### **Résolution # 2018-01-04** **COMPTES À ACQUITTER**

Proposée par le conseiller monsieur Marc Chalifoux, appuyée du conseiller monsieur Pierre Bisailon;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** les élus acceptent la liste des comptes et factures déposée pour la période du 6 décembre 2017 au 9 janvier 2018 dont le montant est de 159 426,23 \$ et, de plus, acceptent la liste des dépenses du fonds d'administration et des dépenses en immobilisation, le tout pour un montant de 184 554,22 \$ selon la liste des comptes et factures.



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix**

**Résolution # 2018-01-05**

**REPRISE DES ÉTAPES DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 368-2017**

**CONSIDÉRANT QUE** l'importante tâche de travail à l'automne dernier (élection, préparation du budget) a retardé la poursuite des étapes d'adoption du règlement 368-2017;

Proposée par le conseiller monsieur Marc Chalifoux, appuyée de la conseillère madame France Desroches;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal autorise la directrice générale, madame Marie Lili Lenoir, à poursuivre les étapes du calendrier d'adoption du règlement 368-2017 pour l'adoption finale lors de la prochaine session ordinaire du 6 février 2018.

**Résolution # 2018-01-06**

**ASSISTANCE PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE EN URBANISME**

**CONSIDÉRANT QU'**un support continu de professionnels en urbanisme est essentiel pour accompagner l'administration municipale dans la gestion des divers dossiers relatifs à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire;

Proposée par la conseillère madame France Desroches, appuyée du conseiller monsieur Marc Chalifoux;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal accepte l'offre de prestation de services de la firme Groupe Lemay selon la formule de tarification horaire présentée dans la proposition de services datée du 8 décembre 2017.

**Résolution # 2018-01-07**

**ÉTABLISSEMENT DES TARIFS DES ACTIVITÉS 2018**

**CONSIDÉRANT** la recommandation de monsieur Michel Beaulieu, CPA auditeur, CA de la firme Michel Beaulieu CPA inc., datée du 6 avril 2015;

Proposée par la conseillère madame France Desroches, appuyée du conseiller monsieur Pierre Bisailon;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix établisse les tarifs des activités sportives et autres pour les résidents et non résidents :

Activité	Résident	Non résident
Atelier de cuisine .....	10 \$	15 \$
Badminton libre .....	Gratuit	Gratuit
Balle-molle femme .....	50 \$ / saison	65 \$ / saison
Balle-molle enfant (8 à 13)		
1 <sup>er</sup> enfant ....	45 \$ / saison	55 \$ / saison
2 <sup>e</sup> et plus ....	40 \$ / saison	50 \$ / saison
Balle-molle enfant (4 à 7)		
1 <sup>er</sup> enfant ....	40 \$ / saison	50 \$ / saison
2 <sup>e</sup> enfant ....	35 \$ / saison	45 \$ / saison
Bootcamp solo		





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

17 ans et plus .....	35 \$ / session	50 \$ / session
Bootcamp duo : adultes .....	35 \$ / session	50 \$ / session
8 à 16 ans, accompagné d'un adulte participant .....	Gratuit	Gratuit
Camp de jour .....	270 \$	-
Cardio-Boxe .....	8 \$ / cours	11 \$ / cours
Cardio-muscu / abdo-fessiers .....	50 \$ / session	65 \$ / session
Club de marche .....	Gratuit	Gratuit
Danse en ligne .....	40 \$ / session	55 \$ / session
Danse pour minis .....	35 \$ / session	50 \$ / session
Hockey cosom intérieur et extérieur .....	210 \$/session/équipe de 7 Enfant gratuit	210 \$/session/équipe de 7 Enfant gratuit
Hockey extérieur enfant (8 ans et plus) .....	Gratuit	Gratuit
Jéux de société .....	Gratuit	Gratuit
Jeux vidéo .....	Gratuit	Gratuit
Kickball enfant .....	Gratuit	Gratuit
Patinage libre .....	Gratuit	Gratuit
Tennis .....	Gratuit	Gratuit
Tennis sur table (ping-pong).	Gratuit	Gratuit
Zumba fitness .....	60 \$ / session	75 \$ / session

Soccer :

Activité		Résidant	Non résidant
Soccer intérieur enfant .....		Gratuit	Gratuit
U6 .....		30 \$	40 \$
U 8 à U 16	1 <sup>er</sup> enfant * .....	45 \$	55 \$
U 8 à U 16	2 <sup>e</sup> enfant et plus * .....	40 \$	50 \$
U 21 .....		60 \$	70 \$
* Enfant résidant à la même adresse seulement. Gratuit pour le 4 <sup>e</sup> enfant et plus.			
** Un rabais de 10 \$ est applicable pour les personnes s'inscrivant lors de la clinique d'inscription officielle.			
Chandail soccer (dépôt) .....		40 \$	40 \$

**QUE** l'embauche du personnel rémunéré (arbitres et professeurs) soit autorisée par le conseil municipal.

**QUE** des fiches d'inscription complètes soient remplies pour chaque participant et qu'un reçu numéroté soit délivré pour chaque paiement.

**Résolution # 2018-01-08**

### **NOMINATION DES POMPIERS FORMANT LA BRIGADE DE POMPIERS DE SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX**

Proposée par le conseiller monsieur Marc Chalifoux, appuyée du conseiller monsieur Pierre Bisailon;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal approuve la liste suivante énumérant tous les officiers et pompiers faisant partie de la brigade de pompiers de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Monsieur Gilles Bastien, directeur  
Monsieur Jean-Yves Perras, directeur adjoint  
Monsieur Jean-François Fortin, capitaine  
Monsieur Daniel Boisvert, lieutenant



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Monsieur Mario Thomas, lieutenant  
Monsieur Luc Van Velzen, lieutenant  
Monsieur Toni Bieri, lieutenant  
Monsieur Simon Beaudry, pompier  
Monsieur Éric Blais, pompier  
Monsieur Michel Bourassa, pompier  
Monsieur Michel Brassard, pompier  
Monsieur Éric Brosseau, pompier  
Monsieur Stéphane Boudrias, pompier  
Monsieur Francis P. Champagne, pompier  
Monsieur Patrick Charbonneau, pompier  
Monsieur Claude Cousineau, pompier  
Monsieur Julien Desmarais, pompier  
Monsieur Martin Dufresne, pompier  
Monsieur Marc Gagné, pompier  
Monsieur Germain Gamache, pompier  
Monsieur Claude Noiseux, pompier  
Monsieur Christian Patenaude, pompier  
Monsieur Sylvain Poussard, pompier  
Monsieur Noël Richard, pompier  
Monsieur Lorne Ulley, pompier  
Monsieur Benoit Mailloux, pompier  
Monsieur Pascal Forget, pompier  
Monsieur Éric Côté, pompier  
Monsieur Éric Tardif, pompier  
Monsieur Wesley Charbonneau, pompier  
Monsieur Steve Béland, pompier  
Monsieur Benoit Châteleois, pompier.

### **Résolution # 2018-01-09**

#### **ENTENTE FOURNITURE DE SERVICES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION INCENDIE RÉGIE INTERMUNICIPALE DE MSG ET SBI**

**ATTENDU QUE** notre préventionniste a récemment quitté son emploi;

**ATTENDU QU'**aucun pompier de notre service de sécurité incendie ne possède les qualifications requises pour faire les visites ainsi que les plans d'intervention des risques moyens, élevés et très élevés;

**ATTENDU QUE** le schéma de couverture de risques impose un programme d'inspection des risques plus élevés;

**ATTENDU QUE** la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Saint-Brigide d'Iberville compte parmi ses effectifs un technicien en prévention incendie;

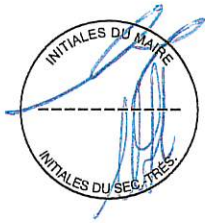
Proposée par le conseiller monsieur Marc Chalifoux, appuyée du conseiller monsieur Pierre Bisailon;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal accepte l'offre de services de leur technicien en prévention incendie (TPI) au tarif horaire de 46,69 \$ et le tarif pour le déplacement aller-retour à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix de 45 \$.

**QU'**un bloc de deux cents (200) heures serait requis.





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

### Résolution # 2018-01-10

#### ENTENTE DE SERVICE 2018 – UNITÉ COMMUNAUTAIRE DE MESURES D'URGENCE MONTÉRÉGIE INC. (UCMU)

Proposée par le conseiller monsieur Marc Chalifoux, appuyée de la conseillère madame France Desroches;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal accepte l'entente de service entre l'Unité Communautaire de Mesures d'Urgence Montérégie inc. (UCMU) et le service de sécurité incendie de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et accepte de payer le coût de la cotisation annuelle de 600 \$. L'entente prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et se terminera le 31 décembre 2018. Le conseil municipal autorise le directeur, monsieur Gilles Bastien, à signer cette entente pour et au nom de la municipalité.

### Résolution # 2018-01-11

#### DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Proposée par la conseillère madame France Desroches, appuyée du conseiller monsieur Pierre Bisailon;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal accepte le dépôt du procès-verbal du 13 décembre 2017 du Comité consultatif d'urbanisme.

#### DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Jacques-M. Daigle, inspecteur municipal, dépose son rapport du mois de décembre.

#### DÉPÔT DES RAPPORTS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Monsieur Gilles Bastien, directeur du service de sécurité incendie, dépose son rapport d'activités et ceux de la brigade des pompiers volontaires pour le mois de décembre.

#### DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COORDONNATRICE AU SERVICE DES LOISIRS ET ÉVÉNEMENTS

Madame Éliane St-Pierre, coordonnatrice au service des loisirs et événements, dépose son rapport du mois décembre.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire suppléant, madame Carol Rivard, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

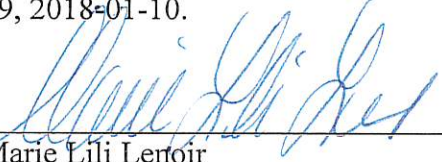


No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix**

**CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros: 2018-01-04, 2018-01-06, 2018-01-09, 2018-01-10.

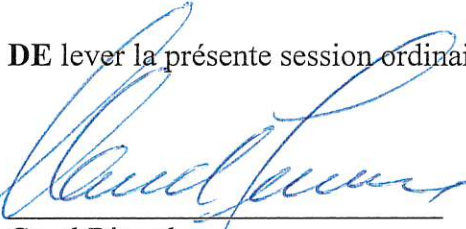
  
\_\_\_\_\_  
Marie Lili Lenoir  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

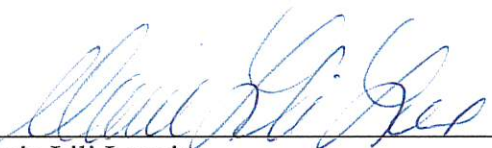
**Résolution # 2018-01-12  
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Bisailon, appuyée du conseiller monsieur Marc Chalifoux;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**DE lever la présente session ordinaire à 21 h 20.**

  
\_\_\_\_\_  
Carol Rivard  
Maire suppléant

  
\_\_\_\_\_  
Marie Lili Lenoir  
Directrice générale et secrétaire-trésorière